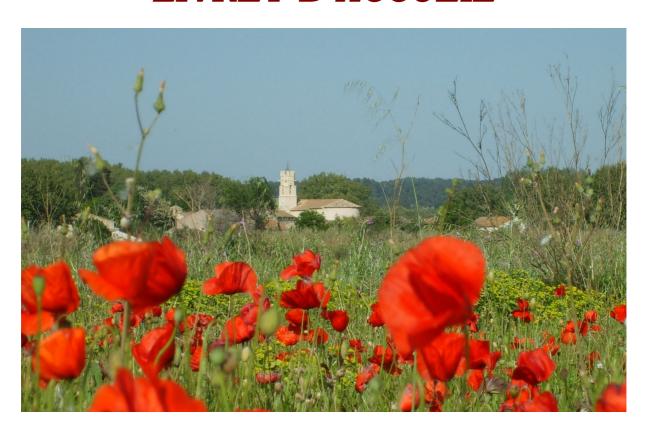


CAZOULS D'HERAULT

mairie-cazoulshlt@wanadoo.fr www.cazouls-herault.eu

LIVRET D'ACCUEIL



Petit village Languedocien dans un écrin de verdure





Bienvenue à Cazouls d'Hérault



Ce livret a été conçu afin que vous puissiez trouver toutes les informations nécessaires à votre installation sur notre commune.

C'est un petit village convivial et dynamique et la municipalité veille à garder ces aspects tout en continuant à rendre la vie au sein du village la plus agréable possible.

Nous vous souhaitons donc la bienvenue et vous invitons à participer à la vie Cazouline.

Région : Languedoc Roussillon

Département : Hérault **Arrondissement** : Béziers

Canton: Montagnac Code postal: 34120 Code INSEE: 34068

Intercommunalité C.A.H.M:

ZI le Causse BP-26 34630 St Thibéry Tél : 04.99.47.48.49

Fax: 04.99.47.48.50

Superficie: 4,39km²

Démographie : 312 personnes

Densité: 70hab/km²

Gentilé : Cazoulins, Cazoulines **Géographie** : 43°30'26''Nord

3°20'29'' Est

Altitude minimale: 9m

Maximale: 3m



Le Village

Cazouls d'Hérault est situé au cœur du Val d'Hérault, dans le canton de Montagnac. Au confluent de la rivière BOYNE et du fleuve HERAULT.

« CASOLS D'ERAU » en Occitan, doit son nom à l'étymologie latine « Casulis » signifiant « petite cabane » et « Erau » signifiant « Fleuve aurifère ». Il est le résultat de l'intérêt suscité au fil de l'histoire régionale, des migrations, des routes du commerce, des guerres de religion ainsi que d'un lieu de franchissement du fleuve par bac.

La présence d'une commanderie des Templiers de St Jean de Jérusalem (dâtant du XIII ème) dénote de l'importance du site.

Les digues, aujourd'hui particularités du village, sont une des conséquences des travaux de rehaussement effectués (en 1782) ordonnés par le Prince de Conti ; celuici ayant voulu protéger sa propriété de Lavagnac, régulièrement inondée, sur la commune de Montagnac ; Ces travaux auront pour conséquence de renvoyer le cours du fleuve sur la rive adverse provoquant ainsi de catastrophiques inondations à Cazouls d'Hérault. Le village se dotera à son tour de digues nécessaires à sa sauvegarde.

A l'heure actuelle, Cazouls d'Hérault demeure fervente gardienne de son identité et de ses traditions culturelles ; ainsi, la pêche, la viticulture, la pratique du tambourin, l'apprentissage de la langue Occitane et le goût de la convivialité méridionale sont les caractéristiques majeures de ce petit village verdoyant.

La commanderie des Templiers de St Jean de Jérusalem



Le conseil municipal

Depuis 2002, Mr Henry Sanchez maire de Cazouls d'Hérault et son équipe municipale,

s'attellent à gérer notre commune dans le souci de son équilibre et dans le respect de sa ruralité.

ADJOINTS	CONSEILLERS
1 ^{er} Adjoint: Mme Haude VIGNERON	Mr Pierre BOLH
<i>2^{ème} Adjoint</i> : Mr Stéphane MARTINEZ	Mr Eric CLANET
	Mr Remy GUIRAUDOU
	Mr André HERNANDEZ
	Mme Véronique MASLE
	Mr Jacques OROSCO
	Mr Paul ROUSSE

Services publics Cazoulins

MAIRIE

3 Place de la fontaine

34120 Cazouls d'Hérault

Tel: 04.67.25.27.40

Fax: 04.67.25.21.67

e-mail:mairie-cazoulshlt@wanadoo.fr

MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE

Dans les locaux de la Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

LOCATION DE LA SALLE DU PEUPLE (réservée uniquement aux Cazoulins)

80 euros de réservation

120 euros de caution

Pour toutes réservations, se présenter en mairie.

Horaires d'ouverture de l'accueil Mairie-Médiathèque

	Horaires Hors	vacances	Horaires vacances	scolaires
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	10h00-12h00		10h00-12h00	
Mardi		17h00-19h00		17h00-19h00
Mercredi	10h00-12h00		10h00-12h00	
Jeudi		14h00-17h00		15h00-17h00
Vendredi	10h00-12h00	15h00-17h00	10h00-12h00	

	Horaires d'ETE	
Lundi	10h-12h	
Mardi		17h-19h
Mercredi	10h-12h	
Jeudi	10h-12h	
Vendredi	10h-12h	

La poste

1 place de la Fontaine. Tél : 04.67.25.38.20

Premier bureau postal intercommunal de France, la Poste vous accueille du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 uniquement pour les services postaux,

Et un samedi sur deux de 9h15 à 12h00

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Hérault : SIEVH

Le Mot du Président

Dans les années 1950, trois communes se sont réunies pour pomper l'eau dans la nappe d'accompagnement du fleuve Hérault, plus précisément à Cazouls d'Hérault.

A partir de cette station, la belle aventure de distribution de l'eau potable a commencé.

Aujourd'hui, cette entité regroupe vingt communes adhérentes et deux communes clientes.

Le volume extrait de la station de pompage est de 5000 M3 jour, complété par 1500 M3 jour pompé du Forage de Saint-Mamert.

Les rendements sont d'une excellente qualité puisqu'ils avoisinent les 90%.

La particularité du Syndicat est la distribution de l'eau qui s'effectue sur la rive droite et la rive gauche de l'Hérault, sur de très longues distances, ce qui oblige à avoir deux réservoirs de tête qui arrosent l'ensemble gravitairement.

Tél: 04.67.25.28.29

2 Route de Boyne 34120 Cazouls d'Hérault

sievh@wanadoo.fr ou www.eau-vallee-herault.fr



L'école communale Marie Rouanet

Elle a ré-ouverte ses portes en 2002 pour l'enseignement des petits Cazoulins.

Prenant en charge la scolarité de la petite section maternelle jusqu'au CM2, Mme Amandine Soto, la directrice, et Melle Virginie JOURDAN, institutrice, accueillent les enfants dans deux classes multi-niveaux, avec le concours de Melle Jennifer MOINET qui les assiste dans leur fonction.

Selon une véritable motivation pédagogique et culturelle s'inscrivant parfaitement dans le souhait de la municipalité et de la population Cazouline, l'équipe d'encadrement de l'école porte divers projets liants enseignement général et culture régionale.



Ainsi, les notions de la langue occitane sont enseignées dès la maternelle et poursuivies dans les classes primaires.

La culture de la vigne étant partie intégrante de la vie active de Cazouls d'Hérault et plus généralement de la région (second secteur économique du Languedoc-Roussillon), la mairie a mis à disposition la petite vigne dite « de la Croix de la Mission » au bénéfice de l'école. Le projet pédagogique de la vigne initie les

enfants au travail de la vigne, aux notions de base de l'élaboration du vin mais aussi à la transmission du savoir-faire puisque enfants, parents et grands- parents sont invités à partager les temps forts du cycle de la vigne (taille, récolte).

Enfin, l'école dispose d'un jardin « potager » ou « fleuri », situé aux jardins des pauvres. C'est la classe maternelle qui s'en occupe et s'initie aux joies du jardinage tous les jeudis matin.



Ecole communale Marie Rouanet 2 rue Jules Ferry 34120 Cazouls d'Hérault Tel: 04.67.25.16.57 Services périscolaires de garderie et cantine S'adresser en Mairie.

Cazouls d'Hérault dépend du collège de Paulhan et des lycées de Pézenas.

Collège public de Paulhan:

Emmanuel Maffre-Baugé, 2 rue Joliot Curie - 34230 Paulhan Tél: 04.67.25.00.17

Lycées publics de Pézenas:

Jean Moulin ,1 Avenue Paul Vidal de la Blache – 34120 Pézenas Tél : 04.67.98.11.55

La Condamine, 4 Allée Général Montagne - 34120 Pézenas Tél : 04.67.98.13.09

Charles Alliès, 24 Bd Joliot Curie 34120 Pézenas Tél: 04.67.90.44.20

Les inscriptions pour les titres de transport scolaire sont disponibles en Mairie ou auprès d'Hérault transport.

www.hérault-transport.fr

Autres Services Publics

SICTOM	SICTOM: Une permanence est assurée par Mr Léon une demijournée un mois sur deux (se renseigner en Mairie). Ramassage des déchets non-recyclables (Poubelle Verte) Lundi et Jeudi Ramassage des déchets recyclables (Poubelle Jaune) Vendredi matin Fourrière animale: à VIAS Service propreté: Les jeudis matin (merci de dégager les voies) Déchetterie: Les heures d'ouverture pour tous les déchèteries sont de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Caux: Ouverte tous les jours sauf jeudi, dimanche et jours fériés, Fontès: Ouverte tous les jours sauf jeudi, dimanche et jours fériés, Montagnac: Ouverte tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés,	Tél. : 04.67.21.79.46
	Pézenas : Ouverte du Lundi au Samedi et dimanche matin et jours fériés. Hérault Transport :	Tél : 08.25.34.01.34
Hérault Transport	148 Avenue du Professeur Viala Parc Euromédecine 2 – CS 3430 34193 Montpellier Cedex 5	Fax: 04.67.40.98.38
MEDITERRANEE Communauté d'Asglomération	<u>Cap Bus</u> : 1 bis Quai Commandant Réveille 34300 Agde <u>Les Encombrants</u> :	Tél : 0800.350.31 Tél : 0970 820 155
eDF	EDF-GDF Services: Dépannage: Gaz:	Tél: 0810 060 333 Tél: 0810 333 034 Tél: 0810 800 801
france telecom	<u>Télécom</u> : Appel Gratuit	Tél. : 10 14
ALLOCATIONS FAMILIALES	<u>CAF</u> : Place Général de Gaulle 34500 Béziers	Tél : 0810 25 34 80
L'Assurance Maladie	<u>CPAM</u> : Place Général de Gaulle 34500 Béziers	Tél : 36 46
Carsat Retraite & Santé autravail	CARSAT (CRAM): 1 Bd de Genève 34500 Béziers	Tél : 04.67.76.35.55

santé famille retraite services	MSA: Rue de Rocage 34500 Béziers	Tél : 04.67.09.23.70
pôle emploi	<u>Pôle Emploi</u> : ZAC Les Rodettes 34120 Pézenas	Tél: 39.49 Fax: 04.67.98.06.59
Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Hôtel des Impôts: 8 Place du 14 Juillet 34120 Pézenas Trésorerie - Perception: 1 Rue M. Plantavit 34120 Pézenas	Tél: 04.67.90.49.00 Tél: 04.67.98.14.27
PZenas Un patrimoine à vivre	Office de Tourisme de Pézenas : Place des Etats du Languedoc BP 10 34120 Pézenas	Tél : 04.67.98 36 40

Services aux personnes agées

ADMR:

Avenue Paul Vidal de la Blache Tél : **04.67.32.64.80**

34120 Pézenas

PRESENCE VERTE:

49 Cours Jean Jaurès Tél : **04.67.77.14.80**

34120 Pézenas

EPI:

 4 Rue Jean Jacques Rousseau
 Tél: 04.67.76.23.34

 34120 Pézenas
 Tél: 04.67.09.34.90

Services sociaux

AGENCE DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE :

Avenue Paul Vidal de la Blache Tél : **04.67.90.44.44**34120 Pézenas

<u>COMMISSION LOCALE D'INSERTION</u>: (Voir les permanences sur Cazouls d'Hérault en Mairie)

Passage des Machous Pézenas Tél : **04.67.09.29.50**

<u>Urgence</u>

<u>POMPIERS</u> :	Tél: 18
<u>SAMU</u> :	Tél : 15
<u>POLICE SECOURS</u> :	Tél : 17
GENDARMERIE: Chemin de plaisance 34120 Pézenas	Tél : 04.67.98.13.65
3 Rue Asp Lebaron 34530 Montagnac	Tél : 04.67.24.06.10
<u>POLYCLINIQUE PASTEUR</u> : 3 Rue Pasteur 34120 Pézenas	Tél : 04.67.90.41.42
<u>HOPITAL LOCAL</u> : 22 Rue Henri Reboul 34120 Pézenas	Tél : 04.67.35.40.40
<u>ACCUEIL SANS ABRI</u> :	Tél : 115
Pense bête	
Médecin traitant :	

Médecin trait	unt:
Dentiste	<i>:</i>
	<i>:</i>
	<i>:</i>

Commerces, Entreprises et Artisans Cazoulins

Restaurant « L'Estaminet » 2 Rue de l'enclos Tél : 04.67.38.14.57

Taxi Fornet Tél: 04.67.89.55.07

Ets Laurent Brunel Coquillages production et livraison Tél: 06.21.35.10.20

CAISSO Maçonnerie Tél : 04.67.25.27.27

FRANKY Travaux Carrelage - Pierres Tél: 06.45.57.46.22

HERNANDEZ Plomberie Tél: 06.15.08.67.08

Fenêtre sur jardin Aménagement entretien de

parcs jardins Tél: 06.79.76.34.68

SARRUT Julie Architecte Tél: 06.78.02.49.61

GUIRAUDOU Rémy Soudure tuyauterie maintenance Tél: 06.12.58.71.19

MONTALTO Vincent Miroitier Aluminier Tél: 04.99.02.40.18

Pose de menuiserie

Commerces ambulants

Epicerie Mardi et Vendredi matin sur la place de la fontaine

Boulangerie Vicat « Au bon pain » Livraison à domicile

Coiffure-mobile

Infrastructures Cazoulines

A Cazouls, vous trouverez divers aménagements publics d'agrément :

Les parcours sportifs:

Parcours VTT de 45 km de long, dénivelé de 275m; le circuit fait une boucle Nizas - Adissan - Cazouls d'Hérault - Pézenas - Nizas.

Parcours de santé de 1985 m avec 9 ateliers. Départ au grand basquet.

Parcours sportif composé du parcours de santé et d'une boucle vers l'Hérault pour une distance totale de 3185m; au départ du grand basquet, les parcours sont fléchés et longent la digue en direction de l'Hérault.

Les terrains sportifs:

Le terrain multisports et le fronton situés rue Jules Ferry.

Le terrain de tambourin Max Rouquette goudronné et disposant de l'éclairage.

Le terrain de tambourin l'Esparos en terre battue.

Le boulodrome.

La promenade de la digue.

Le sentier botanique.

Les parkings:

Parking de l'Esparos.

Parking de l'école.



Association Sportive Cazouline de Tambourin

A Cazouls d'Hérault, le club centenaire est aujourd'hui au plus haut niveau dans toutes les catégories Jeunes, féminines, masculines, et c'est plus de 80 licenciés qui défendent les couleurs Cazoulines aux quatre coins de l'Hexagone, mais aussi chez nos voisins transalpins.

Les équipes Cazoulines :

Masculines: 4 équipes, en Nationale 1, en Ligue, D2, D3

• Féminines : 3 équipes, en Nationale 1 en Série A et en série B

• Jeunes: 4 équipes: Cadets (excellence) - Minimes - Benjamins - Poussins

Palmarès 2010:

Trophée des champions : 2011 Masculin nationale 1

Coupe de France : 2010 Masculin ; 2010 Série A Féminines - Finaliste

Président: Jérôme BARRAILLE - 06 76 93 39 08

Vice-président : Paul ROUSSE
Vice-président : Alain ROBERT
Trésorière : Joëlle HERNANDEZ

Secrétaire Ajointe : Régine SANCHEZCorrespondant : Daniel LEBOUCHER





Lous Pitchounes

L'association « Lous Pitchounes » œuvre pour les enfants de l'école communale Marie Rouanet de Cazouls d'Hérault.

Son but est de créer et soutenir des actions scolaires et périscolaires, en lien direct avec les projets pédagogiques des institutrices de l'école.

Ses objectifs sont de donner toutes les chances de réussites, d'ouverture d'esprit et de responsabilité aux enfants de l'école au travers de diverses actions festives, culturelles dont les bénéfices permettent d'aider les enfants à réaliser leurs projets.

Actuellement le bureau se compose de :

Présidente : Françoise AVILEZ <u>Tél</u> : 04.67.25.12.28

Trésorière: Delphine FRANCOIS

Secrétaire : Horia ROUSSE

Trésorier adjoint : Yann De DOBBELERE

Secrétaire adjoint : Caroline LARMEE





Le Foyer des Loisirs Cazoulins

L'équipe du Foyer des Loisirs Cazoulins, a pour vocation d'animer notre village et de proposer de multiples activités.

Cette équipe veut, tout simplement, entretenir au sein du village la convivialité, l'échange, les rencontres au travers de manifestations festives, culturelles, sportives et traditionnelles.

L'association, en manque de « bras » est mise en sommeil. Faites vous connaître si cette association vous intéresse!

<u>UNRPA</u>

L'Amicale des Retraités de Cazouls d'Hérault, section locale de l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (UNRPA *), a fêté ses 30 années d'existence en 2002. Elle comporte 70 adhérents et a pour objectif de réunir des retraités et préretraités dans un programme d'activités diversifiées (des sorties culturelles, des randonnées, des rencontres entre Cazoulines et Cazoulins) et de distractions (jeux, après-midis récréatives) pour permettre aux retraités de sortir de l'isolement et les aider à maintenir en forme l'esprit et le corps. Un club qui bouge dans un village tranquille!



Le mardi après midi randonnées pédestres (les Canards Baladeurs) circuit en moyenne de 8/10 kms) découverte de la région départ parking des digues à 13h30 retour vers 17h30 (le covoiturage est organisé) ouvert à Toutes et à Tous adhésion à l'UNRPA obligatoire.

Les inscriptions et adhésions se font au bureau de l'Amicale des Retraités de Cazouls d'Hérault, au sein de l'UNRPA :

Daniel Leboucher

14 route de la Grange 34120 Cazouls d'Hérault

téléphone : 04 67 38 17 05 /06 71 90 30 68

e-mail: daniel.leboucher@sfr.fr

• Madame Paulette Laval, impasse des Mimosas, 34120 Cazouls d'Hérault.

Les vieilles meules



L'histoire des vieilles meules Cazoulines a commencé quand nos ados d'hier ont réveillé leurs vieilles mobs d'avant-hier; l'idée de créer une association est née et aujourd'hui nos vieilles meules sont bien vivantes étant le centre d'intérêt commun autour duquel s'organisent diverses activités.



Si vous souhaitez porter notre maillot, si vous voulez adhérer à nos idées, si votre entreprise a besoin de publicité sur notre calendrier, si vous avez une mob et l'envie de nous suivre, faites-vous connaître auprès de notre président Jérôme au restaurant l'Estaminet.

Nos engins d'hier font nos histoires d'aujourd'hui.

Contact : Jérôme DARNAUD

<u>Tél</u>: 04.67.38.14.57

Ou: Jean-Pierre IVORRA <u>Tél</u>: 04.67.25.28.23

Association des chasseurs et propriétaires de Cazouls

Avant de chasser, vous devez réussir un examen théorique et pratique. Les formations préalables et obligatoires sont organisées par la fédération à St Jean de Védas pour la théorie et à Poussan pour la pratique.

<u>Président</u>: François Catalan

<u>Tél</u>: 06.20.71.44.36



Paroisse Notre Dame du Val d'Hérault

La paroisse Notre Dame du Val d'Hérault, composée des églises de Montagnac, Aumes, Lézignan-la-Cèbe et Cazouls d'Hérault est désormais regroupée avec la paroisse St Roch en Piscénois (10 églises).

C'est en l'église St Pierre-St Paul de Cazouls d'Hérault que Monsieur l'Abbé Jean Costes accueillera les paroissiens selon un programme consultable auprès de l'évêché de Pézenas ou auprès de Monsieur Pierre Martin.



Contact:

Mr Pierre Martin 13 Bis Place de la Fontaine 34120 Cazouls d'Hérault

<u>Tél</u>: 04.67.25.17.71

Portable: 06.75.54.60.41

Les petites choses à savoir

Fête du village : dernier week-end de Juillet

Horaires des bus

<u>Vers Pézenas</u>: 7h29- 11h44- 15h44 <u>Vers Paulhan</u>: 13h15-16h15-18h30

Documentations des services **CAP-BUS et HERAULT-TRANSPORT** disponibles en Mairie ou sur les sites internets **www.capbus.fr** et **www.herault-transport.fr**.

Association refuge animaux « La pomponnette » :

- Impasse de Choupila à Paulhan 34230 - **Tél: 06.29.42.26.48**

Recensement obligatoire des jeunes âgés de seize ans en Mairie

Sites internet Cazoulins:

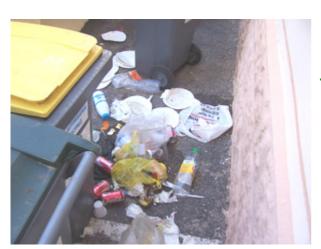
www.cazouls-herault.eu www.cazoulstambourin.com www.ffsport-tambourin.fr

Notre environnement est l'un des plus beaux atouts dont nous disposons, le préserver c'est respecter le bien fondé le plus ancestral de notre commune et souhaiter à nos descendants qu'ils puissent en jouir comme nous en jouissons nous-mêmes aujourd'hui.

Ne jeter pas vos déchets, ordures, objet encombrants n'importe où !!!

Les lingettes jetables sont des textiles imprégnés d'un produit détergent, jetés après un usage : ni recyclables, ni compostables, ces lingettes ont un effet désastreux sur l'environnement car elles génèrent bien plus de déchets que les produits plus traditionnel (1,1kg par an dans le cadre de l'entretien classique d'une maison de 100m², 23kgs dans le cas d'un entretien par lingettes de la même maison).

Certes, ces produits à usage unique sont très pratiques mais il sont aussi 15 fois plus chers...



C'est pour ces raisons que nous vous demandons d'être vigilant et de ne surtout pas les jeter dans les WC.

Dans nos rues, sur le bord de notre rivière ou du fleuve, dans les parcours et sentiers de campagnes ...

Plus jamais ça !!!

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux et d'emploi du feu

Réglementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des **"zones exposées"** qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que les landes, garrigues et maquis.

	vent > 40 km/h	1er janvier au 31 décembre				
Propriètaire s ou ayants-drott	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre au 15 octobre	16 octobre au 31 décembre
Autres usagers Tout public 1er janvier au 31 décembre						

Les dispositifs ci-dessus ne s'étendent toutefois pas aux habitations, à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines sous réserve de l'observation des prescriptions édictées par l'autorité publique et des dispositions relatives aux obligations de débroussaillement.

Prenez garde !! Seuls les propriétaires (ou leurs ayants droit) ont le droit d'utiliser le feu !

Période d'interdiction d'utiliser le feu

Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie

Période très dangereuse à dérogation préfectorale exceptionnelle

Période non réglementée où l'on peut brûler

